



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

L'école francophone, l'avantage par excellence

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire 2022-2023/01 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 23 janvier 2023 par vidéoconférence et conférence téléphonique.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La séance ordinaire publique de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 23 janvier 2023 est ouverte à 19 h 32.

SONT PRÉSENTS :

Président	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife)
Commissaires scolaires	:	Simon Cloutier (Yellowknife) Fiona Aiston (Yellowknife) Jessica King (Hay River) Rachel Cook (Hay River) Catherine Boulanger (Hay River)
Directrice générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen
Contrôleur financier	:	Marc Akpoé

EST ABSENTE

Coordonnatrice administrative	:	Mama Sylla
-------------------------------	---	------------

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/10

Il est proposé par Rachel Cook
Appuyée de Jessica King

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire 2022-2023/01 de la CSFTNO du 23 janvier 2023.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La commissaire Fiona Aiston déclare un conflit d'intérêt en lien avec la discussion sur l'annulation des parcours d'autobus scolaires.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

5. AGENDA AUTOMATIQUE

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire no 11 du 21 novembre 2022 et suivis

MOTION 2, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/11

Il est proposé par Catherine Boulanger
Appuyée de Simon Cloutier

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire no 11 de la CSFTNO du 21 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Adoption du procès-verbal de la séance organisationnelle du 12 décembre 2022

MOTION 3, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/12

Il est proposé par Fiona Aiston
Appuyée de Jessica King

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance organisationnelle de la CSFTNO du 12 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

6. QUESTION À L'ÉTUDE (POUR DÉCISION)

Sans objet.

7. RAPPORT DES COMITÉS

7.1 Rapport du Comité des finances – réunion du 18 janvier 2023

La direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFTNO et le contrôleur financier présentent les états financiers au 31 décembre 2022 sur la base des revenus calculés et des dépenses actuelles.

MOTION 4, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/13

Il est proposé par Rachel Cook
Appuyée de Jessica King

QUE les états financiers au 31 décembre 2022 présentés au Comité des finances du 18 janvier 2023 soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité

MOTION 5, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/14

Il est proposé par Simon Cloutier
Appuyé de Jessica King

QUE soit reçu le rapport du Comité des finances du 18 janvier 2023 présenté à la réunion du Conseil des commissaires du 23 janvier 2023.

Reçu à l'unanimité

8. RAPPORT DE MONITORING

Sans objet.

9. COMMUNICATIONS (INFORMATION)

9.1 Correspondances

9.1.1 Lettre PCJ

La direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFTNO partage la réponse avec les membres du Conseil des commissaires.

9.1.2 Communiqué

La direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFTNO partage le communiqué aux parents concernant l'annulation des parcours d'autobus scolaires.

9.1.3 Document d'une page de la CSFTNO

La direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFTNO partage le document qui sera distribué aux membres de l'Assemblée législative le 30 janvier prochain.

9.1.4 AFTSO

Le président du conseil des commissaires de la CSFTNO discutera avec le ministre Simpson de sa rencontre avec les MLAs lors de la rencontre des leaders en éducation le 25 janvier 2023.

9.1.5 Courriel – Service de garde

La direction générale et secrétaire-trésorière de la CSFTNO présente la situation du service de garde.

9.2 Rapport de la présidence de la CSFTNO

Le rapport de la présidence de la CSFTNO est présenté.

9.3 Rapport de la direction générale de la CSFTNO et des directions d'écoles

Le rapport de la direction générale de la CSFTNO et de la direction des écoles est présenté.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

MOTION 6, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/15

Il est proposé par Simon Cloutier
Appuyé de Jessica King

QUE la séance ordinaire no 01 de la CSFTNO du 23 janvier 2023 soit levée à 21h08.

Adoptée à l'unanimité



Yvonne Careen
Directrice générale



Jean de Dieu Tuyishime
Président